



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/EM.14/1
31 août 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission des entreprises, de la facilitation du commerce
et du développement

Réunion d'experts sur l'intégration des questions de parité entre
les sexes dans une optique de promotion économique et sociale
Genève, 14-16 novembre 2001
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale
4. Adoption des conclusions ou recommandations de la Réunion

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Il est recommandé aux participants d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section I plus haut. Un calendrier indicatif des séances est joint au présent document.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.14/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale

3. La décision de convoquer une Réunion d'experts sur ce thème a été prise au cours des consultations à participation non limitée qu'a tenues le Président du Conseil du commerce et du développement le 30 janvier 2001. La Réunion d'experts doit examiner «les moyens d'améliorer la contribution des femmes à la promotion de la compétitivité de leur pays et de leur région, à l'accroissement des échanges commerciaux et à la promotion de l'investissement et de la technologie». Bien que cette réunion soit la première réunion d'experts à être organisée sur les questions de parité entre les sexes au sein du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED, elle peut s'inspirer des résultats de l'Atelier d'experts sur le commerce, le développement durable et le rôle respectif des hommes et des femmes, qui avait été organisé en préparation de la dixième session de la Conférence, à Genève, les 12 et 13 juillet 1999, et avait identifié les liens qui pouvaient exister entre la mondialisation, le commerce et le développement, ainsi que des travaux réalisés sur le développement des entreprises et des résultats d'une réunion organisée en préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Il est tout à fait évident que les hommes et les femmes n'ont pas un accès égal aux avantages potentiels de la mondialisation et au pouvoir économique dans la société. Cela a des répercussions sur l'économie dans son ensemble: d'après de récents travaux de recherche, les inégalités entre les sexes sont préjudiciables au bien-être social et freinent le développement; elles grèvent la productivité, l'efficacité et le progrès économique.

4. En préparation de la Réunion d'experts, diverses consultations ont été organisées pour définir les questions fondamentales dans l'optique du mandat de la CNUCED, où les considérations de parité entre les sexes pourraient constituer un aspect critique du commerce et du développement. Les aspects suivants ont été retenus: i) investissement étranger direct; ii) commerce: services et produits de base; iii) développement des entreprises; et iv) incidences potentielles des technologies de l'information et de la communication. Les experts établiront des conclusions et proposeront des options, qui seront présentées pour examen à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement. Ils pourraient notamment avancer des propositions concernant une stratégie visant à améliorer la contribution des femmes au renforcement de la compétitivité de leurs pays et régions, à l'accroissement des échanges commerciaux et à la promotion de l'investissement et des nouvelles technologies.

5. Pour faciliter les travaux des experts, le secrétariat de la CNUCED a établi une note sur le thème de la réunion (TD/B/COM.3/EM.14/2). Les experts sont en outre invités à rédiger de brèves contributions, qui seront distribuées à la Réunion sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été soumises. Les débats s'appuieront également sur des documents présentés par des spécialistes et des représentants invités d'organismes du système des Nations Unies ou de la société civile.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.14/2 Intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale

Point 4: Adoption des conclusions ou recommandations de la Réunion

6. Les conclusions ou recommandations qui seront adoptées à la fin de la Réunion refléteront les vues exprimées par les experts; elles seront soumises à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement à sa sixième session en 2002. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la Réunion.

Calendrier indicatif des séances

<i>14 novembre 2001</i>	<i>15 novembre 2001</i>	<i>16 novembre 2001</i>
<p>10 heures – 13 heures</p> <p><u>Plénière</u> Déclaration liminaire</p> <p><i>Point 1:</i> Élection du bureau</p> <p><i>Point 2:</i> Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux</p> <p><u>Discussions informelles</u></p>	<p>10 heures – 13 heures</p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u></p>	<p>10 heures – 13 heures</p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u></p>
<p>15 heures – 18 heures</p> <p><i>Point 3:</i> Intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale</p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u></p> <p><i>Point 3: (suite)</i></p>	<p>15 heures – 18 heures</p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u></p> <p><i>Point 3: (suite)</i></p>	<p>15 heures – 18 heures</p> <p><u>Plénière (séance de clôture)</u></p> <p><i>Point 4:</i> Adoption des conclusions ou recommandations de la Réunion</p>

Contributions des experts

7. Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre au secrétariat de la CNUCED avant la Réunion de brèves contributions, qui seront distribuées aux autres participants à la Réunion dans la langue dans laquelle elles auront été reçues. Pour les rédiger, les experts voudront peut-être s'inspirer des questions figurant dans la dernière section de la note du secrétariat (TD/B/COM.3/EM.14/2). Ils sont invités à soumettre ces contributions avant le 12 octobre 2001 à M^{me} Gloria-Veronica Koch, chef du Service des relations avec la société civile et responsable des questions relatives aux femmes, Direction exécutive et gestion (téléphone: 41-22-907 5690; télécopieur: 41-22-917 0122; courrier électronique: gloria-veronica.koch@unctad.org).
